

Le 31 juillet 2017

## Bulletin aux membres de l'ACDFL : Initiative du guichet unique du gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada informe les partenaires de la chaîne commerciale que l'Initiative du guichet unique (IGU) est maintenant pleinement opérationnelle. Elle permet l'échange électronique simplifiée de données commerciales entre la collectivité des importateurs et les ministères et organismes fédéraux.

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a indiqué que deux anciennes options de service de mainlevée pour les biens réglementés par trois ministères seront désaffectées à compter du 1er avril 2018, à savoir : EDI AMG SEA OS 463 et EDI AMG MDM OS 471. Afin d'inciter les clients à utiliser l'IGU, à compter du 1er juin 2017, l'ASFC accordera la priorité au traitement des transactions soumises via l'IGU par rapport à ces deux autres options.

Une remarque importante est que les fournisseurs de services qui ont signé une entente de prestation de service avec l'ASFC pourront traiter leur clientèle sans essais supplémentaires, une fois qu'ils ont terminé avec succès les essais à bord avec trois de leurs clients.

De plus, l'ASFC a effectué un examen exhaustif du dossier de mise à l'essai de la déclaration d'importation intégrée (DII) dans l'optique de simplifier le processus d'attestation. Les résultats de cet examen ont donné lieu à une mise à jour du dossier d'attestation pour la DII visant à simplifier le processus de mise à l'essai. La mise à jour du dossier, qui est maintenant disponible, permet aux clients de procéder efficacement à l'attestation pour la DII, et ce, en temps opportun.

Les clients de l'ASFC sont fortement encouragés à présenter leurs demandes bien avant le 1er avril 2018 afin d'éviter de longs délais de traitement et de mise à l'essai. Pour obtenir des renseignements sur l'inscription ou le processus d'attestation, veuillez communiquer avec l'Unité des services techniques aux clients commerciaux (USTCC) par courriel à : [tccu-ustcc@cbsa-asfc.gc.ca](mailto:tccu-ustcc@cbsa-asfc.gc.ca).

L'ASFC prévoit des webinaires en début septembre pour aider les importateurs, les courtiers en douane et les fournisseurs de services dans le développement de leurs systèmes. Les ateliers fourniront aux participants une meilleure compréhension du Document sur les exigences à l'égard des clients du commerce électronique (DECCE) pour l'Initiative du guichet unique et les exigences pour la Fonctionnalité d'imagerie documentaire (FID). Les participants doivent être familiers avec les DECCE version 4.0 et le document énonçant les conditions de participation sur la FID, version 1.4. Pour demander une copie électronique des documents, veuillez communiquer avec l'unité des services techniques aux clients commerciaux (USTCC) par courriel au : [tccu-ustcc@cbsa-asfc.gc.ca](mailto:tccu-ustcc@cbsa-asfc.gc.ca).

Vous trouverez plus d'informations sur l'IGU sur le site Web de l'ASFC, Initiative du guichet unique. Ce site inclut la justification des éléments de données qui sont demandés par les ministères et organismes gouvernementaux participants.

Pour faciliter la mise en œuvre de l'[Initiative du guichet unique](#), l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a mis à jour le Service de vérification du SARI (SVS), l'Outil de recherche automatisé du statut d'inspection (ORASI) et la page Web du Système automatisé de référence à l'importation (SARI) ([www.inspection.gc.ca/sari](http://www.inspection.gc.ca/sari)). De plus, la page Web du SARI comprend maintenant les listes de codes du SARI suivantes :  
Code d'usage final du SARI;  
Code divers du SARI; et  
Types d'enregistrement du SARI.

Les listes sont maintenant disponibles sur le site Web de l'ACIA et sont aussi disponibles en téléchargement. Les listes et codes du SARI seront mis à jour au besoin. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que les listes téléchargées sont à jour. Les mises à jour des codes du SARI continueront à être communiquées par le biais de service de messagerie des mises à jour du SARI.

Vous pouvez vous inscrire au service de messagerie des mises à jour du SARI ici:

<http://www.inspection.gc.ca/fra/1481653931267/1481654078038>

Sélectionner le lien « Articles "Quoi de neuf" et les renseignements généraux »

Remplissez vos informations de contact comme demandé et sélectionnez la

case « Importations : mises à jour et avis sur le SARI, l'EDI et le CSNI

En vous inscrivant au service de messagerie, vous recevrez toutes les mises à jour de SARI que l'ACIA distribue, ainsi que toutes les informations relatives à la panne pour différents systèmes de l'ACIA, au besoin.



Association canadienne de la distribution de fruits et légumes | [www.acdf.ca](http://www.acdf.ca) | (+1) 613-226-4187